porte à la fois, sur des vérités accessibles à la raison, et sur des mystères dont la raison, laissée à ses propres forces, c'est àdire à ses raisonnements et à ses intuitions, ne soupçonnerait même pas l'existence. La Révélation nous confirme dans la connaissance naturelle que nous pouvons avoir de l'existence de Dieu, cause première des êtres; la Révélation nous dévoile les desseins éternels de la libre volonté divine sur nous, notre élévation à l'état surnaturel, la chute du premier homme, l'incarnation du Verbe, notre rachat par la mort du Christ; la Révélation nous apprend que Dieu est un dans la nature et trine dans la personne. L'homme adhère à cet enseignement par la foi. Il est absolument certain de la vérité de la Grâce, de l'Incarnation, de la Rédemption et de la Trinité, non pas parce qu'il voit clairement l'essence, le pourquoi et le comment de tous ces mystères, mais parce qu'un prophète, parlant au nom de Dieu, lui en affirme la réalité. Le croyant, s'il est théologien, peut découvrir, à l'exemple et à la suite de saint . Thomas d'Aquin, de très nombreuses et de très profondes vraisemblances ou convenances aux dogmes de la Foi : la nature même des mystères proprement dits échappera toujours à ses investigations. Il y croit sur la parole d'un témoin qu'il sait ne pouvoir ni s'illusionner soi-même, ni le tromper.

Cette matière exigerait presque nécessairement des développements plus amples et plus précis. Ces quelques notions,
toutefois, ne suffisent-elles pas à faire voir que la Révélation
ne confère à personne sur la terre le privilège " de comprendre l'Esprit ?" "L'Incréé appartient au mystère de son éternité, " peut-être plus même que ne le pense notre correspondante, puisque " la mort qui détruira l'obstacle à la vision
surnaturelle, " tout en permettant aux Bienheureux de comprendre véritablement l'essence divine, ne leur en donnera pas
la pleine et infinie intelligence. Cette plénitude n'appartiendra jamais qu'à l'Intelligence divine elle-même.

Nous ne trouvons pas sans obscurité cette petite phrase qui affirme que "l'être créé demeure inéluctablement soumis aux lois positives." Peut être veut-on dire que l'homme est fatalement borné aux sciences expérimentales? Cette interprétation, qui cadrerait assez bien avec la confusion des sens et de l'intelligence que nous avons relevée précédemment, mettrait en cause la légitimité, si l'on peut parler ainsi, de la connaissance par la foi. C'est ce sur quoi, du reste, l'objection